



27, rue Pierre et Marie Curie
92140 CLAMART
Tél. : 01 46 38 35 35
expertys@century21.fr



Carte professionnelle Transaction/Gestion n°92012015000000802
délivrée par Chambre de Commerce et d'Industrie I.D.F..
Garantie financière : T 120.000 € - G 120.000 €
par GALIAN 89, rue de la Boétie 75008 Paris

BAREME T.T.C. DES HONORAIRES DE VENTE

CALCULÉS SUR LE PRIX DE VENTE POUR LES LOGEMENTS ET ANNEXES (en vigueur au 1^{er} janvier 2019).

Mandat Confiance :

5,0% jusqu'à 600 000 euros

3,0% au-delà*

**barème cumulatif par tranches*

Montant minimum : 12 000 €

Parking : 5 000 €

Nos prestations incluent :

- ☞ La signature rapide du compromis de vente dans notre agence
- ☞ La récupération des pièces nécessaires auprès de votre syndic
- ☞ Le suivi auprès de votre notaire jusqu'à l'acte final
- ☞ La réalisation de l'ensemble des diagnostics nécessaires à la vente*

Nous sommes heureux d'offrir à nos anciens clients une réduction de 10% sur nos honoraires*

(*uniquement dans le cadre de notre *mandat Confiance* dans le respect des honoraires en vigueur

Mandat simple :

+ 0,5% par rapport aux prix ci-contre (charge acquéreur)

Avis de valeur :

180 euros TTC (déduit de nos honoraires en cas de vente par notre agence)

LOCATION

Habitation mixte et meublée : Appartement / Maison

- **Bailleur** : 1 mois de loyer charges comprises dont :

- 12€ /m² : honoraires de visite, constitution du dossier locatif, rédaction de bail
- 3€/m² : honoraires de réalisation de l'état des lieux
- Frais de mise en relation (offerts en cas de contrat de gestion locative)

- **Locataire** :

- 12€ /m² : honoraires de visite, constitution du dossier locatif, rédaction de bail
- 3€/m² : honoraires de réalisation de l'état des lieux
- Prestations additionnelles au taux horaire : 120 € / h

GESTION LOCATIVE (en % des sommes encaissée)

Service « Initial » : 7%

Service « Confort » : 8%

Service « Privilège » : 9%

(minimum de 40 € TTC – maximum de 160 € TTC)

Garantie Loyers Impayés : 2,3%

Forfait « privilège » + Garantie Loyers Impayés : 10%

En cas de mandats multiples, une réduction de 10% est proposée sur l'ensemble des honoraires pour chaque mandat supplémentaire dans la limite de 50%

Locaux commerciaux : 10% du montant du loyer de la première triennale + TVA à la charge du preneur

Box / parking : 300 € – 50% à la charge du locataire – 50% à la charge du bailleur

Lorsque vous passez par notre agence, vous acceptez que nous collections vos données personnelles, nécessaires à la bonne réussite de votre projet immobilier. Ces données restent confidentielles et ne sont transmises à aucun tiers dans un but commercial ou statistique.

Vous pouvez à tout moment demander la suppression de ces données